

## PPC , l'engagement pris en avril ...

Lors de l'annonce de l'intéressement , une mobilisation générale du site de Bourges , de l'engagement de vos élus sud ont permis d'obtenir un rattrapage sur l'intéressement , d'obtenir un engagement sur la libération avec un challenge que nous avons réussi à tenir malgré encore de nombreux aléas.

Le mois de mai a enchaîné des grandes difficultés sur la tenu des objectifs , les élus Sud ont demandé à l'issue du suivi du mois lors de l'instance CSE à rencontrer la direction pour discuter des aléas afin d'affiner les calculs du mois en prenant en compte les points que nous avons listé.

Nous avons aussi obtenu de mettre en place des moyens supplémentaire pour l'après cuisson , avec la « task force ».

Il reste un engagement à tenir , la révision et remise à plat de cette RVA , incomprise , injuste très loin des attentes de nombreux salariés. La rémunération dont la RVA est une composante reste un sujet sensible avec cette période d'inflation qui nous frappe tous , depuis de nombreux mois.

Malgré des retards pris en central qui doit aborder cette composante salariale où le constat est partout le même , le compte n'y est pas !

**Mr le directeur, le rendez vous avait été pris pour juin , nous y sommes ...**

L'attente est là , les équipes ont montré leurs engagements et malgré les difficultés ont répondu présents pour tenir le challenge des 200€ par mois.

Nous attendons la suite de votre engagement à convier les OS pour aborder cette RVA actuelle non-adaptée ...



## Les équipes de fin de semaine , l'épée de Damoclès n'est pas acceptable ...

Depuis plusieurs semaines , vos élus Sud sont régulièrement sollicités sur de nombreuses difficultés , sur les termes de contrat EFS , un management non adapté , des effectifs/manager très au delà de ce que préconise la fonction personnel. Des situations nous alertent et sont en progression , Nous en déduisons un mal lancinant dans les équipes EFS.

Sud Michelin signataire de cet accord a demandé l'ouverture d'une commission de suivi afin d'évoquer les différents points de crispation, cette réunion a été programmé au 23 juin.

Sud Michelin et son équipe de juristes ont repris l'accord datant de 2016 et l'avenant de 2018 concernant les 2X12 , toujours en vigueur à ce jour.

Nous dénombrons de nombreux points de questionnement concernant les avenants de contrat signés ces derniers mois et l'application des accords EFS.

Depuis la mise en route des EFS en 2016 où malgré des horaires et rotations atypiques contraignants chacun a pu y trouver son compte , avec certaines dispositions médicales et aménagements qui dernièrement et progressivement ont disparu ou se sont dégradés , le malaise est là et s'installe pour un grand nombre et à des conséquences certaines.

## L'arrivée de l'activité de Poitiers sur la zone industrielle

À la suite du PSE de Poitiers, l'activité des ensembles montés est transférée sur le site de Bourges. Les premiers salariés sont arrivés début avril et après quelques semaines d'embuches et de galères, les premiers pneus sont sortis.

De nombreux aléas et difficultés n'ont pas été suffisamment appréciés lors du montage de ce projet. Chaque jour , ce sont l'ensemble des équipes qui subissent et pallient avec leurs engagements et professionnalismes pour le transfert de cette activité. **Sud rappelle régulièrement que ce transfert reste une fracture pour de nombreux salariés qui la subissent et pour certains ce n'est pas la première.**

Nous avons interpellé et demandé à la direction de nous recevoir pour évoquer de nombreux points sur les conditions de travail dégradé , la sécurité , etc ... et les sollicitations insistantes à tenir des objectifs dans des conditions qui ne le permettent pas.

Nous allons suivre de près le transfert du reste de l'activité et accompagner les salariées afin que tout se déroule dans les meilleures conditions.

